

	Le Sann Jean-Marie : Né le 19-07-1838 à Saint-Pol-de-Léon ; 1863, prêtre ; 1864, vicaire à Plomeur ; 1877, recteur de Plovan ; 1878, recteur de l'île de Batz ; 1909, retiré ; décédé le 26-10-1909. Étude : <i>Semaine religieuse de Quimper et Léon</i>, 1909 p. 768-769.
--	---

Dans notre dernier numéro, nous n'avons pu qu'annoncer la mort de M. Le Sann, ancien recteur de l'île de Batz, retiré à Saint-Pol de Léon. Depuis plusieurs mois, ses forces déclinaient visiblement, à la suite d'attaques successives de paralysie ; il a succombé le 26 Octobre, à l'âge de 71 ans et 3 mois.

Né à Saint-Pol de Léon, le 19 Juillet 1838, M. Le Sann (Jean-Marie) fut ordonné prêtre le 18 Décembre 1863 et nommé (18 Mars 1864) vicaire à Plomeur, où il se fit vite apprécier. Devenu recteur de Plovan, le 6 Mars 1877, transféré quatorze mois après (13 Mai 1878) à l'île de Batz, il y a passé 30 ans, aimé de ses confrères qu'il accueillait avec une si gracieuse cordialité, entouré de l'affectueuse estime de ses paroissiens, unanimes à reconnaître les qualités exemplaires de leur pasteur.

Doué d'une âme d'artiste, M. Le Sann avait du goût pour tout ce qui touche à l'art religieux. Son église, que l'on voyait aux grandes fêtes admirablement ornée de fleurs cultivées par lui, était l'objet de tous ses soins ; c'était sa maison, son séjour de prédilection. A son arrivée comme recteur, il la trouva nue et dépouillée de tout ; le clocher était à peine commencé. Il le couronna d'une flèche, le dota de trois nouvelles cloches ; en même temps il faisait l'acquisition de superbes vitraux rappelant la vie et les gestes de Notre-Dame et de saint Pol, patron de la paroisse. Cette église ainsi décorée et meublée, il l'a remplie de vie et de chant : c'était un charme d'y assister aux offices et d'entendre les chants si bien exécutés... Le but que poursuivait en tout cela le bon recteur, c'était d'attirer ses paroissiens à l'église, en leur en rendant le séjour agréable ; car il ne voulait qu'une chose : la sanctification des âmes qui lui étaient confiées ; pour leur faire du bien, il n'épargnait ni peines ni fatigues... Durant son court et fructueux ministère dans cette paroisse, le bon M. Le Sann n'a eu, on peut le dire, que deux grandes peines, mais qui ont certainement influé sur son état de santé et peut-être hâté sa mort, — peines symbolisées par les nombreuses croix qu'il avait fait restaurer sur toute l'étendue de l'île. Ce fut d'abord lorsque les Sœurs du Saint-Esprit furent forcées de quitter l'école communale. Ce jour-là, sa voix était émue en faisant, au nom des enfants, les adieux aux bonnes maîtresses, et on vit couler ses larmes. Mais ce n'étaient pas des larmes de découragement. Le recteur se fit architecte pour la circonstance ; sur ses plans, et grâce à la générosité de ses paroissiens, une école s'éleva dans un style ravissant, et rassembla de nouveau les petits enfants un moment dispersés sous le souffle de la persécution. Ce fut une grande joie dans la vie du zélé pasteur : cette maison était bien son œuvre et il pouvait, à juste titre, en être fier. La seconde grande douleur, ce fut l'inventaire de son église. On se souvient encore de la résistance héroïque que les habitants de l'île de Batz opposèrent aux forces gouvernementales... Souvenirs à la fois doux et pénibles ! Les coups sacrilèges qui brisèrent les portes de sa chère église brisèrent également le cœur de l'excellent recteur. A partir de ce jour, sa santé s'ébranla, s'affaiblit peu à peu, et bientôt, ne pouvant plus remplir son ministère, par délicatesse de conscience il donna sa démission et dut quitter cette paroisse qu'il aimait, où il avait tant travaillé et où il aurait voulu mourir. M. Le Sann s'est pieusement éteint dans sa paroisse natale, près de la vieille cathédrale de Saint-Pol, à l'ombre du Creïsker dont il était un fervent admirateur. Tout le clergé de la ville, environ cinquante prêtres venus de toutes les parties du diocèse, beaucoup de paroissiens de l'île de Batz, pour qui il était toujours le bon recteur vénéré et regretté, ont conduit son corps à sa dernière demeure ici-bas. Au cimetière, on pourra graver sur sa tombe : Comme son divin Maître, il a passé en faisant le bien ; *dilectus Deo et hominibus*.

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 1909 p. 768-769.